

Questionnaire

Municipales 2026

1. Veuillez indiquer votre ville *

SAINT-ETIENNE

2. Veuillez indiquer le nom de votre liste un nom qui permet de l'identifier *

RASSEMBLER SAINT-ETIENNE

ENGAGEMENT POLITIQUE ET PRIORITE DONNEE A LA SECURITE ROUTIERE

3. Inscrivez-vous explicitement l'objectif "zéro victime"* dans votre programme municipal ?*viser le zéro victime d'ici 2050, conformément à l'engagement européen et national, en s'engageant localement à atteindre à minima -25% de victimes de la route pendant le mandat de 6 ans (voir manifeste). *

☒ Oui. Si oui, citez les 3 raisons principales (voir question d'après)

☐ Non. Si non, quelles sont vos autres priorités (voir question suivante)

4. Si vous avez répondu oui à la précédente question, pouvez-vous nous citer les 3 raisons principales. Si vous avez répondu non, pourriez-vous nous donner vos autres priorités. *

Une ville apaisée respectueuse des piétons et cyclistes avec une circulation maîtrisée, le respect de la zone 30
Une ville apaisée qui protège les personnes les plus vulnérables dans l'espace public : les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, les familles
Une ville apaisée qui fait de la lutte contre les incivilités routières et les infractions au code de la route une priorité des missions de la Police

5. La protection des usagers les plus vulnérables doit-elle constituer la priorité de votre mandat ? *

☒ Oui, cela doit être une priorité.

☐ Non, les priorités sont autres.

6. Si oui, classer de 1 à 5 par ordre de priorité

- 1 L'étendue des secteurs piétons, rues scolaires, zones partagées et pistes cyclables.
- 2 La prise en compte du handicap dans les aménagements
- 3 Sécuriser les traversées de voie (signallement et éclairage des passages piétons, dégagement du stationnement aux abords des passages-piétons)
- 4 Personnel dédié à la sécurisation des points sensibles (sorties d'écoles, événements ponctuels...)
- 5 Sensibilisation des usagers vulnérables à une meilleure visibilité (matériels rétroréfléchissants, éclairage...)

AMENAGEMENTS ET PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

7. Êtes-vous favorable à rééquilibrer l'usage de l'espace public et des différentes mobilités en réduisant la place de la voiture ? *

☒ Oui, cela doit être une priorité du mandat.

☐ Oui, mais cela n'est pas prioritaire.

☐ Non, les priorités sont autres.

8. Préciser si possible votre réponse à la question précédente (7) svp

Gratuité des transports en commun ciblée (le week-end et pour certaines catégories)

Élargissement des zones piétonnes en centre-ville

Construction de pistes cyclables sécurisées

Développement du design actif dans l'espace public pour encourager le

9. Agirez-vous pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels ? *

☒ Oui

☐ Non

10. Préciser si possible votre réponse à la question précédente (9) svp

Aujourd'hui, le trafic motorisé traverse des quartiers qui n'ont rien demandé : bruit, danger, pollution, stress, et un espace public confisqué au détriment des habitants.

Réduire le transit, c'est faire un choix de rues plus calmes, plus sûres, plus accueillantes,

Mettre en place des plans de circulation cohérents, pensés quartier par

11. Autoriserez-vous certaines « rues aux enfants, rue pour tous* » (en collaboration avec les associations, comités de quartiers, collectifs de riverains...) ?

* Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée (voir manifeste).

*

☒ Oui

☐ Non

12. Préciser si possible votre réponse à la question précédente (11) svp

Nous expérimenterons le dispositif de la « rue des enfants » aux abords des écoles pour y apaiser la circulation automobile et inciter les parents à accompagner leurs enfants à pied ou à vélo sur les dernières centaines de mètres avant d'entrer en classe de manière à lutter contre

SECURISATION DES PIETONS

13. Pensez-vous que le trottoir doit redevenir un espace totalement réservé à l'usage piéton ? *

☒ Oui, tout à fait et c'est un enjeu fort de sécurité.

☐ Non, sauf dans certains secteurs ciblés.

☐ Non, il faut favoriser le concept de partage.

14. Préciser si possible votre réponse à la question précédente (13) svp

Nous veillerons à la bonne rentrée des poubelles en journée pour libérer les trottoirs et y éliminer les obstacles empêchant une mobilité aisée et sans danger de tous les piétons.

15. Un Plan Piéton* est-il déjà en place dans votre commune ? * Voir Manifeste *

☐ Oui

☒ Non

16. S'il est en place, le remettrez-vous à jour ? *

☐ Oui

☐ Non

☒ Non concerné(e)

17. S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ? *

☒ Oui

☐ Non

☐ Non concerné(e)

18. Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)* est-il déjà en place dans votre commune ? * Voir Manifeste *

☐ Oui

☒ Non

19. S'il est place, le remettrez-vous à jour ? *

☐ Oui

☐ Non

☒ Non concerné(e)

20. S'il n'est pas en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ? *

☒ Oui

☐ Non

☐ Non concerné(e)

PLANIFICATION ET REGULATION DES VITESSES

21. Prévoyez-vous de faire du 30km/h la norme de la vitesse maximale autorisée et de rendre exceptionnel le 50km/h (en le motivant) ? *

☒ Oui, c'est un levier important pour la sécurité.

☐ Non, mais le 30km/h pourra être mis en place dans certaines rues.

☐ Non, le 50 km/h restera la norme.

22. Préciser si possible votre réponse à la question précédente (21) svp

Nous procéderons avec la police municipale à des contrôles de vitesse réguliers pour s'assurer du respect des zones 30.

23. Si vous êtes amené à diriger une Métropole, vous engagez-vous à maintenir les routes métropolitaines à 80km/h (ou moins ex : 70km/h) ou à revenir à 80km/h si la vitesse actuelle est de 90km/h) ? *

- ☒ Oui
- ☐ Non
- ☐ Non concerné

24. Quelles actions vous semblent prioritaires pour faire respecter les limitations de vitesse ? Classer de 1 à 5 par ordre de priorité (1 très prioritaire à 5 moins prioritaire) : *

- 1 Une présence et un contrôle renforcé par les forces de police
- 2 Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques
- 3 Un aménagement de voirie qui diminue les vitesses
- 4 La mise en place de ralentisseurs
- 5 Une présence dissuasive des radars

SECURISATION DES ITINERAIRES CYCLABLES

25. Le développement de la pratique cyclable est-elle une priorité ? *

- ☒ Oui, tout à fait, c'est une priorité du mandat.
- ☐ Non, mais nous allons toutefois agir dans ce domaine.
- ☐ Non, car nous pensons que ce développement cyclable doit être contenu.

26. Préciser si possible votre réponse à la question précédente (25) svp

Création d'itinéraires cyclables cohérents et sans discontinuité,
développement d'une politique de stationnement vélo cohérente,
location longue durée, promotion du savoir-rouler, soutien aux ateliers
de réparation, encourager la pratique du vélo dès l'enfance

27. Un Plan Vélo est-il en place dans votre commune (réseau cyclable, comité vélo, charte de qualité des aménagements cyclables) ? *

- ☐ Oui
- ☒ Non

28. S'il est en place, le remettrez-vous à jour ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☒ Non concerné(e)

29. S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ? *

- ☒ Oui
- ☐ Non
- ☐ Non concerné(e)

30. Quelles actions vous semblent les plus importantes en matière de politique cyclable ? Classer de 1 à 5 par ordre de priorité (1 très prioritaire à 5 moins prioritaire) : *

- 1 Le développement du linéaire de pistes sécurisées
- 2 La prise en compte du vélo dans les aménagements routiers
- 3 La mise en place de services (parcs de stationnement vélo, location en libre-service...)
- 4 Une diminution des vitesses des véhicules motorisés
- 5 Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques

POLITIQUE DE CONTROLE/SANCTION

31. Vous engagez-vous à renforcer le contrôle/sanction en particulier vis-à-vis des comportements dangereux ? *

- ☒ Oui
- ☐ Non

32. Préciser si possible votre réponse à la question précédente (31) svp

Pour faire de la sécurité routière une priorité, nous proposons de :

- renforcer les contrôles sur la voie de la Police municipale, en complémentarité avec la brigade motorisée de la Police Nationale.
- mener des opérations "coup de poing" régulières (excès de vitesse, contrôles d'alcoolémie, de stupéfiants, d'usage de protoxyde d'azote)
- déployer des actions de prévention en lien avec les associations

33. Envisagez-vous la mise en place de radars urbains de nouvelle génération* ? * Voir Manifeste (la loi 3DS du 21/02/22 article L. 130-9 du code de la route le permet) *

☒ Oui

☐ Non

34. Prendrez-vous un arrêté interdisant la consommation et la détention dans l'espace publique de protoxyde d'azote ? *

☒ Oui

☐ Non

35. Ferez-vous une priorité de la lutte contre les stationnements gênants ou dangereux, avec obligation de résultats ? *

☒ Oui

☐ Non

36. Créez-vous une brigade de police municipale spécialisée contre la délinquance routière ? *

☒ Oui

☐ Non

37. À défaut, envisagez-vous de former votre police municipale sur la sécurité routière ? *

☒ Oui

☐ Non

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

38. Agirez-vous en matière de sensibilisation à la sécurité routière ? *
Engin de Déplacement Personnel Motorisé (gyropodes, gyroroues...) *

☒ Oui, tout à fait et c'est essentiel

☐ Non, mais nous encourageons les initiatives

☐ Non, ce n'est pas le rôle de la municipalité

39. Si oui, classez de 1 à 7 les mobilités ciblées par ordre de priorité (1 très prioritaire à 7 moins prioritaire) :

1 Les trottinetistes et autres usagers d'EDPM*

2 Les conducteurs de camions et véhicules utilitaires

3 Les motocyclistes et cyclomotoristes

4 Les automobilistes

5 Les cyclistes

6 Les piétons

40. Partagerez-vous les données publiques des verbalisations effectués par les agents de votre commune ? *

☒ Oui

☐ Non

41. Des PDES* (Plan de Déplacements Établissement Scolaire) et/ou PDE (Plan de Déplacements d'Entreprises) sont-ils en place sur votre commune ? *

☒ Oui

☐ Non

42. Si oui, allez-vous continuer à en mettre en place ?

☒ Oui

☐ Non

☐ Non concerné(e)

43. Si non, mettez-vous en place des PDES et/ou PDE ?

- ☒ Oui
- ☐ Non
- ☐ Non concerné(e)

44. Mettez-vous en place des campagnes de sensibilisation et communication autour de la sécurité routière ? *

- ☒ Oui
- ☐ Non

45. Sensibiliserez-vous et formerez-vous les employés municipaux, chauffeurs de bus... au respect de la sécurité routière ? Mènerez-vous une politique d'exemplarité ? *

- ☒ Oui, cela doit-être une prorité du mandat
- ☐ Non, mais cela n'est pas prioritaire
- ☐ Non, les priorités sont autres

46. Préciser si possible votre réponse à la question précédente (45) svp

Entrez votre réponse

GESTION DES MOBILITES ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE & CLIMATIQUE

47. Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de mobilité ?
Classer de 1 à 5 par ordre de priorité (1 très prioritaire à 5 moins prioritaire) : *

- 1 Encourager fortement et accompagner le développement des mobilités actives (marche et vélo) en aménageant l'infrastructure (les pistes cyclables, les trottoirs et les places publiques sécurisées...) et en instaurant des événements (« journée sans voitures »...)
- 2 Développer l'offre de transports en commun
- 3 Aménager des parkings relais avec comme objectif de diminuer fortement la place de la voiture en ville
- 4 Mieux organiser et sécuriser la logistique urbaine (travaux, livraisons...)
- 5 Concilier les usages en développant les espaces partagés

48. La sécurité routière est-elle un levier essentiel pour améliorer le climat social ? *

- ☒ Oui, totalement car l'augmentation du sentiment de sécurité apaisera nécessairement les tensions et que le développement de « zones de rencontres » sécurisées peut renforcer le lien social.
- ☐ Non, ce n'est pas un levier essentiel. Il n'est pas à totalement négliger mais il n'agira qu'à la marge.
- ☐ Non, les véritables leviers sont à rechercher ailleurs (médiation sociale, éducation, présence des forces de l'ordre)

49. La sécurité routière est-elle un levier essentiel de la transition écologique et climatique ? *

- ☒ Oui, totalement car la réduction des vitesses, le développement des mobilités douces aura un impact positif sur la baisse des émissions des Gazs à Effet de Serre (GES) et libèrera de l'espace pour la végétalisation.
- ☐ Non, ce n'est pas un levier essentiel. Il n'est pas à totalement à négliger mais il n'agira qu'à la marge.
- ☐ Non, les véritables leviers sont à rechercher ailleurs (éclairage public, isolation thermique des bâtiments).

GOVERNANCE LOCALE ET IMPLICATION CITOYENNE

50. Associez-vous les habitants/associations à la prise de décision et la gouvernance locale des politiques de mobilité et de sécurité routière ? *

- ☒ Oui, cela doit-être une priorité du mandat
- ☐ Oui, mais cela n'est pas prioritaire
- ☐ Non, les priorités sont autres

51. Préciser si possible votre réponse à la question précédente (50) svp

Entrez votre réponse

52. Si oui : mettez-vous en place des comités municipaux de la sécurité routière ?

☐ Oui

☒ Non

53. De quelle façon envisagez-vous de gérer votre politique de sécurité routière ? Classer de 1 à 5 par ordre de priorité (1 très prioritaire à 5 moins prioritaire) : *

- 1 Réunions de concertation avec la population en amont des projets (réunion de quartier...)
- 2 Information de la population sur les projets d'aménagement
- 3 Communication transparente (baromètre sécurité routière en ligne...)
- 4 Création d'une commission sécurité routière intégrant les comités d'usagers
- 5 Mise en place de budgets participatifs

54. Souhaitez-vous ajouter un point, une initiative, non abordés dans ce questionnaire ?

Nous mettrons également en place un plan Marche en plus d'un plan Vélo avec des parcours sécurisés.



Ce contenu est créé par le propriétaire du formulaire. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire. Microsoft n'est pas responsable des pratiques de confidentialité ou de sécurité de ses clients, y compris celles de ce propriétaire de formulaire. Ne donnez jamais votre mot de passe.

Microsoft Forms | Enquêtes, questionnaires et sondages basés sur l'intelligence artificielle [Créer mon propre formulaire](#)

[Confidentialité et cookies](#) | [Conditions d'utilisation](#) | [Accessibilité](#)